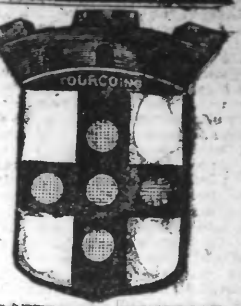


L'ÉGALITÉ



de Roubaix - Tourcoing

ABONNEMENTS

Trois mois	5 fr.
Six mois	10 fr.
Un an	18 fr.

NORD et Départements limitrophes
AUTRES DÉPARTEMENTS

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12; TOURCOING

Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES

A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

INFORMATIONS (Par Service Spécial)

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Les allocations relatives aux masses des écoles sont réduites dans une certaine mesure, de manière à réaliser l'économie de 50,000 francs demandée par la commission du budget pour l'année 1896 et consentie par le ministre de la guerre.

Un tableau des sommes à allouer à chaque corps de troupe vient d'être envoyé par le ministre aux commandants de corps d'armée. Il est applicable à compter du 1er janvier.

RENTES DES TRAVAILLEURS

Un accident est survenu aux ardoisiers de la Forêt, près Combrée. Quatre ouvriers carriers étaient occupés à creuser des trous de mines dans la voûte quand un bloc de schiste, du poids de 400 kilogrammes environ, se détacha de la voûte et tomba sur le pont où se trouvaient les ouvriers. La passerelle, coupée en deux, entraîna dans le vide les hommes Roussau et Le Bourricault. Ce dernier, qui avait reçu le bloc sur la tête, fut tué sur le coup. Roussau expira deux heures après.

LES ITALIENS EN AFRIQUE

On télégraphie de Massauah : Le général Barattieri télégraphie la lettre suivante au lieutenant-colonel Galliano, du 11 janvier au soir, confirmant la nouvelle donnée hier par les messagers, suivant laquelle l'ennemi, pendant la nuit, a essayé de rompre les ouvrages de défense accessoire.

On a continué pendant la nuit à tirer quelques coups de fusil. L'attaque s'est arrêtée le matin sur trois fronts.

L'artillerie italienne a paralysé l'artillerie ennemie et la fusillade du haut des positions, a déniché l'ennemi qui s'était approché des défenses accessoires. Dans l'après-midi, à trois heures, l'ennemi s'est retiré avec de très grandes pertes.

La fontaine est toujours occupée et il est difficile de la reconstruire.

Les troupes italiennes ont perdu deux caporaux et cinq Ascaris tués. Un Italien et vingt-quatre Ascaris ont été blessés.

RENFORTS POUR LE TONKIN

Le paquebot affrété *Dachemire* partira samedi prochain à destination du Tonkin avec 32 officiers et 553 sous-officiers et soldats de la légion étrangère, de l'infanterie et de l'artillerie de marine. Ces troupes sont destinées à opérer dans le Yen-Thé. Le commandement supérieur des opérations a été confié au général Dodds.

UN DÉSASTRE

Suivant une dépêche de Bombay, les insurgés de l'Inde portugaise auraient surpris une troupe de ce soldat portugais avec leurs officiers et l'aurait enlevée dans la nuit de Saturday.

Trois hommes seulement auraient pu se sauver.

UN ABORDAGE EN MER

L'équipage du schooner *Marthe-Postel*, de Cherbourg, composé de cinq hommes, a débarrané ce matin le navire ayant été coulé par le schooner inconnu près de Brachy-Head.

On craint que le navire inconnu n'ait également coulé avec son équipage.

À LA RECHERCHE D'UN PORT

Le *Morning Post* dit que les forces navales de l'Angleterre dans la Méditerranée sont insuffisantes.

En plus, dit le journal, nous avons besoin d'un autre port et nous ne voyons pas très bien où nous pourrions le trouver.

L'Angleterre attend peut-être que nous lui offrons la rade de Toulon.

LES ESPAGNOLS A CUBA

Une dépêche de la Havane annonce que les communications par le télégraphe et par chemin de fer sont coupées au sud de cette ville. On entend la canonnade près de Bejugal, à seize milles vers le sud, et l'inquiétude est grande. On suppose que le général Linarés est aux prises avec Maximo Gomez dans la voisinage du Salut.

La Havane, dit le correspondant d'un journal américain, a été terrifiée par les nouvelles des mouvements des insurgés, car on croyait que Gomez avançait et qu'il avait réfoqué jusqu'à Santa Clara.

On sait maintenant que Gomez avance et que les chefs Lora et Serrano Sanchez ont fait irruption dans la province de la Havane.

Le maréchal Campos s'est porté à la tête de ses troupes; aucun correspondant étranger n'a été autorisé à signaler les mouvements des troupes et le départ du maréchal.

On raconte ici que l'île des Pins aurait été prise par les insurgés qui auraient mis en liberté les prisonniers politiques, mais je ne veux pas vérifier ce racontar.

Les insurgés ont perdu, depuis leur invasion dans la province de Matanzas, seize cents morts et blessés, mais ils ont recueilli entre cinq et six cents déserteurs après avoir pris dix-sept forts et détruit treize garnisons.

LES RAPATRIÉS

Port-Saïd, 15 janvier.

Le *Djemmah* est parti à minuit pour Marseille avec 11 allités et 76 convalescents de la marine et 6 allités et 24 convalescents de la légion dont 9 allités et 3 convalescents. Pas de décès pendant la traversée.

Le *Colombo*, remorquant la *Romanche*, est parti ce matin pour Alger avec 183 passagers de la marine, dont 30 allités, 13 hospitalisables et 47 convalescents, 27 passagers de la légion dont 9 allités et 3 convalescents. Pas de décès pendant la traversée.

Aucune maladie à bord de ces paquebots n'entraîne la quarantaine.

LES EMPLOIS CIVILS

Paris, 15 janvier.

Nous apprenons que la Commission de classement des sous-officiers proposés pour des emplois civils, terminera ses opérations jeudi ou vendredi prochain.

Mais la liste des candidats classés ne sera pas officiellement publiée avant le 10 ou le 15 février.

Des lettres d'avis d'admission ou de rejet seront directement adressées à tous les pétitionnaires.

LA JALOUSIE D'UN AVEUGLE

Pau, 15 janvier.

Un mendiant aveugle de Bayonne, le nommé Hirigoyen, dans un accès de jalousie, s'est jeté, un couteau à la main, sur sa maîtresse, une femme Louise Wolf, marchande de bonbons. La pauvre femme courut à la fenêtre pour appeler au secours, mais elle perdit l'équilibre et tomba dans la rue. Son état semble désespéré.

L'aveugle a été arrêté.

(Voir en Dernière Heure.)

BULLETIN DU JOUR

PAUVRES GENS!

Un banquet appelle un banquet. Au banquet radical de Lyon devait fatalement répondre un banquet réactionnaire. Le discours de M. Bourgeois exigeait un autre discours, que dis-je? trois ripostes! C'est à l'Hôtel Continental que les journeaux du conservatisme s'étaient donné rendez-vous et c'est là que leurs leaders. — MM. Barboux, Léon Say et Picot, — ont essayé de damer le pion au président du Conseil et de tuer le collectivisme.

M. Yves-Guyot était de la fête. Ça n'a rien d'étonnant. Comme le chocolat de son ex-patron, M. Yves-Guyot a blanchi en vieillissant et sa teinte, jadis rouge, a subi une telle transformation qu'on la confondrait aisément aujourd'hui avec la couleur chère au blanc d'œuf.

Ces agapes politiques ont eu lieu sous les auspices d'une Union qui s'intitule « libérale ».

Vous dire ce qu'on y a dit et ce qu'on n'a pas dit, ce n'est pas le rôle de ce bulletin, mais si de dures nécessités m'obligent à priver mes lecteurs du récit des terribles coups de boutoir portés à la politique du ministère et, principalement, au Socialisme, je ne puis cependant me dérober complètement.

Presque collige!

M. Barboux, après avoir dit qu'il n'y avait pas à compter sur « l'énergie » de la Chambre, sans doute pour ramener sur le trône un d'Orléans, un Napoléon ou un Sauveur quelconque, s'en est pris au Collectivisme « ce parti qui n'envisage que le bien-être physique et ne propose à l'homme que des jouissances ».

Et il pourquois pas, ô Barboux? Vous vous drez sans doute que les collectivistes tissent aux ouvriers ce langage que pronent vos vres prédicateurs : « l'homme ne vit pas seulement de pain; il vit surtout des paroles qui tombent de la bouche de... M. Barboux ».

L'ouvrier nous répondrait avec raison : — « Des paroles de M. Barboux, je m'en f... ! Je ne fais du pain pour mes petits, ma femme et moi ! ».

Glissons. Le reste du discours est à l'avenant.

Après M. Barboux, M. Léon Say a pris la parole pour donner un démenti catégorique à M. Bourgeois (de Lyon).

M. Bourgeois avait dit : — « Il n'y a plus que deux partis — le parti républicain démocratique et le parti conservateur. »

M. Léon Say a répondu : — « Faites excuses, mon Président ! il y a bien deux partis mais, moi, Léon Say, je déclare que l'un s'appelle républicain libéral — j'en suis — et l'autre républicain Jacobin... ».

M. Picot a ponctué cette déclaration et Yves Guyot s'est alors levé mais l'émotion, la joie, l'étranglement sans doute car il n'a pas parlé. Tous les convives imitant M. Yves Guyot se sont aussitôt levés et très émus, ils ont, en file indienne, quitté les salons de l'Hôtel Continental, persuadés qu'ils venaient de blesser mortellement le ministère Bourgeois et de se repaître des tripes du Collectivisme.

Pauvres gens!

G. SIAUVÉ-EVAUSY.

LE CABINET BOURGEOIS Arbitre de son Sort

La session du Parlement a commencé mardi et, dimanche, M. Bourgeois, président du Conseil, a prononcé à Lyon un grand discours dans lequel il a dit qu'elle sera l'attitude du gouvernement, débarrassé de la lourde tâche budgétaire, menée à bien avant le 1er janvier.

Nos lecteurs ont lu, d'ailleurs, le discours-programme de M. Bourgeois, au sujet duquel les socialistes n'éprouvent aucun embarras à s'expliquer, en ce qui concerne leurs intentions et leur conduite future.

Le Cabinet actuel demandait à la Chambre, le jour de sa naissance, de lui faire crédit de quelques jours, proclamant que s'il voulait vivre, c'était pour « agir ».

De toutes les fractions parlementaires, le parti socialiste fut celui qui, le plus délibérément, avec une netteté de précision dont nos adversaires s'étonnent et même s'offusquent, accorda au ministère naissant la confiance demandée. Il agit ainsi, non qu'il fût à bout d'haleine, non que le Cabinet nouveau fut composé de ses amis et qu'il eût pris avec nous de ces engagements spéciaux qui se traduisent par un octroi de faveurs et de concessions gouvernementales personnelles.

M. Bourgeois avait nettement séparé sa politique de la nôtre et quant aux avantages personnels, nous n'avions pas plus à en demander à M. Bourgeois qu'à n'importe qui. Mais les hommes portés au pouvoir annonçaient qu'ils avaient l'intention de « faire quelque chose » et quelques sollicitations qu'on nous adressât, nous ne voulûmes pas que, par notre faute, le Cabinet tombât sans avoir eu le temps de procéder aux réformes annoncées.

Dans cette voie, le pays nous rendra cette justice, les socialistes resteront sourds à toute tentative, déjoueront tous les pièges et firent preuve d'une abnégation méritoire chez un parti jeune, plein de vie, de vaillance, et qui venait de renverser le Cabinet défunt sur le retrait des lois scélérates; sur l'ajournement de la révision, nous donnâmes au gouvernement tous les délais demandés; nous laissâmes passer, sans presque l'amender, le projet sur les successions, afin d'en permettre le vote plus rapidement; de même, sur le budget, nous réservâmes nos critiques de fond pour un temps où la discussion budgétaire se présenterait dans des conditions plus favorables à l'ouverture d'un long débat. Bref, il n'y eut pas, au sein de la majorité ministérielle, de parti qui, tout en restant indépendant de toute attache ministérielle, montrât plus de discipline et de cohésion dans les concours désintéressés acquis à la nouvelle combinaison. Aujourd'hui le budget est voté, ainsi que la loi sur les successions; le Cabinet a tous les loisirs nécessaires pour prendre ses dispositions et être en mesure, dès la rentrée, d'affirmer sa politique, en un mot « d'agir ». Nous attendons les actes.

Des questions urgentes, intéressant à un haut degré l'orientation politique et sociale du pays, se posent : il y a le rapport de M. Goblet sur les associations; celui de M. Maurice Faure sur les incompatibilités, à discuter; le sujet toujours brûlant d'une réglementation équitable des rapports entre ouvriers et patrons à établir, de façon à sauvegarder, dans la mesure du possible, les droits respectifs des deux parties, à cette heure dans un état d'antagonisme aigu et qui ne saurait se prolonger.

Le problème de la Banque de France demande également une prompt solution, car le privilège expire l'année prochaine et les gouvernements antérieurs ont semblé vouloir nous acculer à une impasse en n'en saisissant pas à temps le Parlement.

La récente interpellation sur l'Algérie a mis à l'ordre du jour la question des richesses minières dont l'appropriation n'ayant pas été prévue par le législateur de 1810, solli-

cite aujourd'hui notre attention, à la suite des abus scandaleux qui se sont produits.

Sur tous ces points, le gouvernement doit être en état d'apporter à la tribune une opinion ferme et une solution conforme aux aspirations de la démocratie. Nous sommes convaincus que s'il veut bien briser avec les traditions de ses prédécesseurs et rentrer pour le règlement de toutes les questions dans la doctrine républicaine, il trouvera dans la Chambre une majorité pour l'appuyer et notre concours ne lui fera pas défaut.

Sans doute, il est fort possible que s'il ne veut pas sortir des sentiers battus, il trouvera tout d'abord une majorité qui, par peur d'une crise immédiate, lui sacrifiera les espérances fondées sur son avènement. Mais, dans ce cas, ses jours seront comptés, car il satisfera difficilement les exigences insatiables du Centre, et le jour où les socialistes seraient mis dans l'obligation de le combattre, les irréconciliables qui guettent ne se feraient pas faute de le renverser.

Le ministère Bourgeois tient donc son sort entre ses mains. Il est le propre arbitre de ses destinées. Nous le soutiendrons pour « agir » dans le sens du progrès. S'il tombe dans les errements et dans la politique qui a perdu ses aînés, il devra ne s'en prendre qu'à lui des malheurs qu'il aura volontairement déchaînés sur sa tête.

GUSTAVE ROUANET.
Député de la Seine.

EN QUÊTE D'UN ROI

Le long imbécile qui va de champs de bataille (de défaite, hélas!) en monuments funéraires, agitant ses grands bras et ridiculisant le patriotisme, s'est assigné pour supplément de tâche de nous trouver un « sauveur ». Roi, empereur, dictateur, doge ou sultân, le titre peu lui importe.

L'autre jour, à Champigny, il proclamait : Moi, Paul Deroulède, je dis à vous, France, de France, ceci : il n'est qu'une solution : un chef élu.

Un brave garçon, qui se tenait en son coin, ne bougeait plus, ne soufflait mot; le jeune Victor Napoléon, s'éveilla à cet appel.

— Un chef élu ! répond-il de Bruxelles, voilà ! voilà ! qu'on m'écrive, et j'accours.

A quoi le dépendeur d'andouilles répliqua : « Notre chère nation a besoin d'ordre, de silence et de paix. »

Si au moins il connaissait l'exemple de divaguer.

Albert GOULÉ.

LA LOI GRAMMONT

(D'un correspondant)

Paris, 15 janvier.

Sur de nouvelles plaintes de la Société protectrice des animaux, le ministre de la justice vient d'envoyer aux chefs de parquets une circulaire spéciale qui renferme les observations suivantes :

« Le nombre des poursuites contre les auteurs d'actes de cruauté ou de mauvais traitements excessifs envers les animaux, n'est pas en rapport avec la fréquence des actes de brutalité dont certaines populations sont coutumières. »

« Je vous invite, en conséquence, à enjoindre aux officiers et agents de police judiciaire, de n'user d'aucune tolérance dans la constatation des infractions à la loi sur la matière et à requérir contre les contrevenants une application sévère des dispositions pénales. »

La circulaire ajoute qu'il convient d'impliquer dans les poursuites les possesseurs de voitures ou brouettes traitées par des chiens.

BEAU TRAVAIL

(De notre rédacteur parlementaire)

Paris, 15 janvier.

Constans travaille toujours pour décrocher le timbre présidentiel au Sénat. Sa façon d'opérer est d'une simplicité merveilleuse.

Aux progressistes il dit : « Vous savez bien que je laisserai proclamer la révision de la Constitution au prochain Congrès. » Il ajoute même à l'oreille : « Et ce Congrès est proche; souvenez-vous de la petite campagne si habilement menée contre Félix Faure ». Et il sourit avec satisfaction.

Aux modérés il affirme que lui, Constans, président du Sénat, jamais on ne touchera à la Chambre Haute, seule capable d'arrêter le pays sur la pente fatale où l'entraîne la démocratie.

Et il espère ainsi, l'habile homme, se faire des partisans dans les deux camps. Ils sont donc bien bêtes les sénateurs. Tout le monde sait que Constans ne fait ni de la politique radicale ni de la politique modérée. Il suit une politique purement personnelle.

Sa conduite criminelle, dans l'affaire de Fourmies lui avait attiré la haine des républicains sincères. Ses relations connues avec des gens de l'espèce de Cesti et de Labryère, avaient détourné de lui les honestes gens.

Il restait seul, oublié au Sénat. C'est cet oubli qui le désole et il cherche par une petite série de mensonges à grimper sur les épaules des sénateurs trop naïfs pour comprendre ou trop vieux pour résister.

Espérons que ce sera une infime minorité.

C'est égal, rendons une justice à Constans : il travaille bien.

LE SOUS-MARIN

(D'un correspondant)

Paris, 15 janvier.

Le bateau sous-marin *Goubet* a reçu les perfectionnements demandés à son inventeur, et de nouvelles expériences auront lieu prochainement, expériences qui seront, croit-on, décisives, et doteront notre marine d'un auxiliaire unique et précieux.

La longueur du *Goubet* est de 8 mètres. Son diamètre a été réduit de deux mètres et il ne pèsera pas 9 tonnes.

Des hublots garnis de glaces permettront de voir dans toutes les directions, et l'on a fixé à l'intérieur de la coque une quille mobile pesant 900 kilos.

En cas d'accident, si le bateau est immergé, son lest se déclanche facilement, et, allégé d'un tel poids, il remonte à la surface.

En règle, en ce moment, l'enfoncement à obtenir progressivement, au moyen d'un dispositif électro-mécanique spécial.

Le *Goubet* devant être utilisé pour la défense des côtes, il aura deux ailettes servant de support à des torpilles automobiles.

UN NOUVEAU SCANDALE

(D'un correspondant)

Paris, 15 janvier.

Le suicide du financier Jacques Meyer, à propos duquel M. Espinas vient de commencer une instruction, serait la cause d'un nouveau scandale, si nous en croyons des informations qui circulent actuellement dans le monde de la Bourse.

On sait que M. Jacques Meyer lançait certaine affaire de « fontaines d'eau chaude ». Des pots de vin auraient été distribués. Plusieurs membres d'un corps élu seraient « compromis », selon le mot à la mode.

Il est certain que ce nouveau scandale éclatera prochainement.

Cependant nous les signalons sous toutes réserves.

PETITE CHRONIQUE

DIALOGUES D'AUJOURD'HUI

(Dans le préau d'une prison de Paris. Deux gardiens font les cent pas.)

LE PREMIER. — Il n'y a pas à dire, nous sommes en train de devenir la prison la mieux fréquentée de Paris.

LE SECOND. — Prison pour hommes du monde ! Oui... Il y avait hier deux concombres au parloir !

LE PREMIER. — As-tu remarqué que les chemises de l'avant-dernier ?... Mince de luxe ! Du linge de princesse ! Ils se mettent bien, les républicains !

LE SECOND. — Alors, comme ça, c'est encore des républicains qu'on nous envoie ?

LE PREMIER. — Faut croire !... J'ai lu ce matin dans mon journal que tu ça c'était la faute à la corruption parlementaire.

LE SECOND. — Je me fétiais toujours dit.

LE PREMIER. — C'est égal ! Quelles chemises ! Si jamais je me marie, je veux en avoir une comme ça le soir de ma nocce !

LE SECOND. — Faut pas être envieux du luxe des autres. C'est l'envie qui a perdu tous ces gens-là.

LE PREMIER. — L'envie ? mais ils étaient riches ; ils faisaient la fête !... Regarde-moi donc le pardessus de cet autre qui est arrivé hier. De la fourrure du haut en bas, et de la vraie, tu sais pas de la peau de lapin !

LE SECOND. — Eh bien ?

LE PREMIER. — T'es naïf ! quand on a un pardessus comme celui-là, ça ne peut être que pour sortir la nuit, pour aller chez les femmes et dans les carés... Alors, qu'est-ce qu'ils pouvaient bien envier ? Et des chemises !... Ah ! ces chemises ! Désignent une femme qui vient d'entrer ! Tiens ! une visite !

LA DAME (très sèche). — Annoncez la duchesse de Pont-Volant !

LE PREMIER GARDIEN. — Attends, je vais lui apprendre à être polie... Pour qui votre lettre de visite ?

LA DAME. — Je vous ai dit d'annoncer... Je n'aime pas qu'on me questionne... Allez !

LE GARDIEN. — Voyons votre papier... (après avoir lu). Ah ! c'est pour le n° 3. Il est chez le juge !

LA DAME. — Comment ! ma petite dame ! moi qui avait deux pas de m'attendre ?

LE GARDIEN. — On le lui a peut-être bien dit... Mais c'est le juge qui n'a pas voulu, ma petite dame.

LA DAME. — Comment ! ma petite dame ! moi qui avait deux pas de m'attendre ?

LE PREMIER GARDIEN. — Comment l'aristocratie ?... C'est donc pas des républicains, cette fois ! Et la corruption républicaine, alors ?

LE SECOND. — Faut croire que ça déteint !

JEAN DES VIGNES.

ETUDES SOCIALES

Les Cantines scolaires

(Cinquième article)

Autorité et responsabilité parentelle. — Le coût des cantines scolaires. — A Paris et à Roubaix

Par l'intervention de l'Etat, l'autorité parentelle est compromise, déclare-t-on. L'autorité des parents ne se comprend que pour le bien des enfants : ceux-ci existent pour eux-mêmes et non pour les parents. La conception ancienne du droit, l'enfant propriété du père, disparaît; elle a encore été modifiée par les récentes lois sur le travail des enfants et des adolescents sur les enfants abandonnés, sur les enfants marteux.

Le bien de l'enfant prime tout.

Pour être logiques, nos adversaires devraient considérer comme une atteinte à la liberté individuelle et à la puissance parentelle, le fait de voir les communes et l'Etat se charger de l'instruction primaire.

De deux choses l'une: s'il y a atteinte aux immortels principes de la société bourgeoise en organisant les cantines scolaires, il y a aussi atteinte quand les pouvoirs publics s'arrogent le droit d'ouvrir des écoles, et alors l'Etat doit se désintéresser de l'instruction primaire !

Où bien, si ces principes sacro-saints ne sont pas le moins du monde compromis, quand les administrations publiques organisent l'enseignement, il n'y a aucune raison pour dire que celles-ci détruisent l'esprit de la famille en assurant la nourriture et le vêtement à l'enfant, et alors l'Etat doit organiser l'entretien des écoles.

Essaie que les partisans de la liberté bourgeoise voudraient que l'Etat procède à sa destitution en matière d'enseignement ! Il faut être logique.

Quant à nous, nous déclarons qu'il existe là, pour la Société, une obligation impérieuse, un intérêt majeur, un devoir de préservation sociale; l'amélioration des conditions d'existence, le droit à la vie !

Négation de la famille ! Anéantissement des liens familiaux ! s'écrie-t-on. Vraiment en est-il ainsi ? Mais non. Comment peut-on parler de cette manière, alors que ces liens existent très peu au sein de beaucoup de ménages, parce que les travailleurs subsistent à peine après les conséquences de la bataille économique; sans pain, sans logement, chômage, accidents, maladie, vieillesse.

Comment peut-il y avoir union dans un milieu où, à chaque heure, la question du pain se dresse devant l'armoire lamentablement vide ?

La famille a un caractère moral, possible à la condition qu'il soit pourvu, avant tout, à la satisfaction des besoins matériels de chacun de ses membres. Donnons à chacun les moyens de pourvoir aux nécessités premières de l'existence, donnons à l'enfance le pain quotidien, nous aurons rendus plus solides, plus cordiaux les liens de famille.

Il n'y aura plus de responsabilité parentelle, entendons-nous dire.

Comment cela ? Chacun ne puisse-t-il pas sa responsabilité en lui-même, en son intelligence et dans sa conscience ? Elle est donc surtout morale. La responsabilité des père et mère consiste-t-elle à assurer aux enfants du pain et des pommes de terre ? Elle existe surtout, pensons-nous, en ce qui concerne le développement des facultés mentales, dans la somme de justice et de liberté, donnée à leurs enfants.

Les parents ont une tâche considérable à compléter l'œuvre morale de l'école, mission si importante qu'elle est faite pour absorber tous leurs loisirs et toute leur intelligence.

Le coût des cantines scolaires

« Le service nécessitera des dépenses considérables, » ces centaines de mille francs.

A Bruxelles, en 1894, le *Progrès* a dépensé 13,560 fr. 18c. pour le service de l'alimentation (soupe et pain) pendant quinze semaines.

M. Henry, président du *Progrès*, estimait à 42,000 francs, la somme nécessaire pour nourrir 3,000 enfants pendant toute l'année. Au sujet de la distribution des vêtements, il déclarait possible d'habiliter ces 3,000 écoliers avec 27,650 francs. Soit un total de 70,000 francs.

D'autre part, le *Progrès* dit qu'il faudrait au moins 15,000 fr. pour la période d'hiver, si on donnait aux enfants nécessitant un repas complet (potage, viande, légumes et bière).

Liège dépense plus de 20,000 francs par an pour l'alimentation de 3,000 bambins des jardins d'enfants.

Paris alloue près d'un million aux Cantines des Ecoles pour des cantines scolaires.

Dans chacun des arrondissements, il existe, conformément à la loi, une *Caisse dite des Ecoles*, alimentée par des souscriptions, des legs, des cotisations et des subsides de la municipalité. La *Caisse des Ecoles* fournit aux enfants nécessitant des vêtements, des chaussures, un repas quotidien; elle organise des fêtes scolaires, des voyages et des colonies de vacances. Ces divers services sont accessibles à tous les écoliers, mais les uns en jouissent gratuitement, les autres, en payant une certaine rétribution.

Les demandes de gratuité sont adressées au directeur ou à la directrice.

La *Caisse des Ecoles* est administrée par une commission dont les attributions sont : la comptabilité, la surveillance et l'organisation des cantines, la délivrance des